

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 01013

Numéro SIREN : 512 642 919

Nom ou dénomination : A L'ENTREPOT

Ce dépôt a été enregistré le 04/08/2020 sous le numéro de dépôt 8108

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE-MÉTROPOLE

445 boulevard Gambetta
CS 60455
59338 Tourcoing Cedex

A L'ENTREPOT

~~PARC D'ACTIVITÉS DE LA PLANQUE 19 RUE NICEPHORE NIEPCE~~

59710 Pont-à-Marcq

RECEPISSE DE DEPOT DES COMPTES ET BILANS ANNUELS

Dénomination : A L'ENTREPOT

Numéro RCS : 512 642 919

Numéro Gestion : 2009B01013

Forme Juridique : Société à responsabilité limitée

Adresse: parc d'Activités de la Planque 19 rue
Nicephore Niepce
59710 Pont-à-Marcq

Dépôt des Comptes Annuels

Exercice clôturé le : 30/06/2019

Durée de l'exercice : 12 mois

Comptes annuels déposés le : 30/07/2020

Sous le numéro : 8108

Délivré à Lille-Métropole le 4 août 2020

Le Greffier,



Désignation de l'entreprise : **EURL A L'ENTREPOT**Adresse de l'entreprise : **77 B RUE DE LA BAILE**

59242 TEMPLEUVE

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*

1 2

Numéro SIRET*

5 1 2 6 4 2 9 1 9 0 0 0 1 7

Durée de l'exercice précédent*

1 2

Néant ☐ *

		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 3 0 0 6 2 0 1 9 Net 3	N-1 3 0 0 6 2 0 1 8 Net 4
--	--	-----------	---------------------------------	--	------------------------------------

Capital souscrit non appelé

(I)

AA

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

STOCKS *

CREANCES

DIVERS

Comptes de régularisation

Concessions, brevets et droits similaires

CX

AF

1 295

AG

351

944

1 142

Fonds commercial (I)

AH

AI

Autres immobilisations incorporelles

AJ

AK

Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles

AL

AM

Terrains

AN

AO

Constructions

AP

45 292

AQ

39 791

5 501

7 907

Installations techniques, matériel et outillage industriels

AR

10 753

AS

3 987

6 766

79

Autres immobilisations corporelles

AT

21 441

AU

7 218

14 224

4 341

Immobilisations en cours

AV

AW

Avances et acomptes

AX

AY

Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence

CS

CT

Autres participations

CU

CV

Créances rattachées à des participations

BB

BC

Autres titres immobilisés

BD

BE

Prêts

BF

BG

Autres immobilisations financières*

BH

15 125

BI

15 125

15 125

TOTAL (II)

BJ

93 906

BK

51 347

42 559

28 594

Matières premières, approvisionnements

BL

BM

En cours de production de biens

BN

BO

En cours de production de services

BP

BQ

Produits intermédiaires et finis

BR

BS

Marchandises

BT

131 073

BU

131 073

137 046

Avances et acomptes versés sur commandes

BV

BW

Clients et comptes rattachés (3)*

BX

40 803

BY

40 803

45 173

Autres créances (3)

BZ

29 794

CA

29 794

38 406

Capital souscrit et appelé, non versé

CB

CC

Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)

CD

20 000

CE

20 000

20 000

Disponibilités

CF

44 052

CG

44 052

14 939

Charges constatées d'avance (3)*

CH

4 291

CI

4 291

4 790

TOTAL (III)

CJ

270 012

CK

270 012

260 353

Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)

CW

CM

Primes de remboursement des obligations (V)

CM

CN

Ecart de conversion actif* (VI)

CN

CO

TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)

CO

363 918

IA

51 347

312 571

288 947

Renvois : (1) Dont droit au bail

(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :

CP

(3) Part à plus d'un an :

CR

Clause de réserve de propriété : *

Immobilisations :

Stocks :

Créances :

Dossier N° ENTREP en Euros

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

AUDITEUR ET CONSEIL LEFEVRE

Désignation de l'entreprise : Eurl A L'ENTREPOT

Néant ☐ *

Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :50 000.....)

DA

50 000

50 000

Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...

DB

Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence

EK

DC

CAPITAUX PROPRES

Réserves statutaires ou contractuelles

DE

Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions
pour fluctuation des cours

B1

DF

Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat
d'œuvres originales d'artistes vivants*

EJ

DG

Report à nouveau

DH

(340 207)

(360 523)

RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)

DI

7 275

20 316

Subventions d'investissement

DJ

Provisions réglementées *

DK

TOTAL (I)

DL

(282 932)

(290 207)

Autres fonds propres

Produit des émissions de titres participatifs

DM

Avances conditionnées

DN

TOTAL (II)

DO

Provisions pour risques et charges

Provisions pour risques

DP

Provisions pour charges

DQ

TOTAL (III)

DR

DETTES (4)

Emprunts obligataires convertibles

DS

Autres emprunts obligataires

DT

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)

DU

53 220

62 523

Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs

EI

DV

381 858

415 148

Avances et acomptes reçus sur commandes en cours

DW

Dettes fournisseurs et comptes rattachés

DX

135 766

79 945

Dettes fiscales et sociales

DY

23 701

18 574

Dettes sur immobilisations et comptes rattachés

DZ

Autres dettes

EA

960

2 965

Compte régul.

Produits constatés d'avance (4)

EB

TOTAL (IV)

EC

595 504

579 154

Ecart de conversion passif *

(V)

ED

TOTAL GÉNÉRAL (I à V)

EE

312 571

288 947

RENVIS

(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital

1B

(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)

1C

Ecart de réévaluation libre

1D

Réserve de réévaluation (1976)

1E

(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *

EF

(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

EG

423 610

323 182

(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP

EH

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Designation de l'entreprise : EURL A L'ENTREPOT

Néant ☐ *

Exercice N

Exercice (N-1)

France

Exportations et
livraisons intracommunautaires

Total

VENTES

Ventes de marchandises*

FA

1 101 847

FB

FC

1 101 847

966 744

Production vendue

biens*
services*

FD

FE

FF

FG

FH

FI

PRODUITS D'EXPLOITATION

Production immobilisée*

FM

Production immobilisée*

FN

Subventions d'exploitation

FO

Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)

FP

144

Autres produits (1) (11)

FQ

543

11

Total des produits d'exploitation (2) (I)

FR

1 102 390

966 899

CHARGES D'EXPLOITATION

Achats de marchandises (y compris droits de douane)*

FS

801 359

712 969

Variation de stock (marchandises)*

FT

5 972

(19 640)

Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*

FU

(1 008)

1 000

Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*

FV

Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *

FW

142 731

137 090

Impôts, taxes et versements assimilés*

FX

8 562

8 088

Salaires et traitements*

FY

93 214

67 699

Charges sociales (10)

FZ

29 871

26 046

Sur immobilisations

- dotations aux amortissements*

- dotations aux provisions

GA

9 218

8 754

Sur actif circulant : dotations aux provisions*

GB

Pour risques et charges : dotations aux provisions

GC

Autres charges (12)

GD

Total des charges d'exploitation (4) (II)

GE

10

1 832

1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)

GF

1 089 930

943 839

opérations
en commun

Bénéfice attribué ou perte transférée*

(III)

GH

Perte supportée ou bénéfice transféré*

(IV)

GI

PRODUITS FINANCIERS

Produits financiers de participations (5)

GJ

Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)

GK

Autres intérêts et produits assimilés (5)

GL

Reprises sur provisions et transferts de charges

GM

Différences positives de change

GN

Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement

GO

35

47

Total des produits financiers (V)

GP

35

47

CHARGES FINANCIÈRES

Dotations financières aux amortissements et provisions*

GQ

Intérêts et charges assimilées (6)

GR

2 539

3 061

Différences négatives de change

GS

Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement

GT

Total des charges financières (VI)

GU

2 539

3 061

2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)

GV

(2 505)

(3 013)

3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)

GW

9 956

20 047

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>Eurl A L'ENTREPOT</u>		Néant ☐ *	
		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	268
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	268
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	2 681
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	2 681
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(2 681) 268
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 102 425 967 215
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 095 150 946 899
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	7 275 20 316
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY	
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont { - Crédit bail mobilier *	HP	
	{ - Crédit bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	144
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	15 713 16 189
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 2 567 obligatoires A9 13 146			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N	
VALEUR NETTE COMPTABLE IMMO		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
		2 681	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2018 au 30/06/2019

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/07/2018 au 30/06/2019

Etat des immobilisations

	Valeur brute	Augmentations
Autres postes d'immobilisations incorporelles		
TOTAL	1 295	
Installations générales agencements aménagements des constructions	71 397	5 337
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	3 064	7 689
Installations générales agencements aménagements divers	7 899	12 838
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	7 251	
TOTAL	89 610	25 865
Prêts, autres immobilisations financières	15 125	
TOTAL	15 125	
TOTAL GENERAL	106 030	25 865

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			1 295	1 295
TOTAL			1 295	1 295
Installations générales agencements aménagements constr.		31 442	45 292	45 292
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			10 753	10 753
Installations générales agencements aménagements divers		4 875	15 862	15 862
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		1 671	5 579	5 579
TOTAL		37 988	77 486	77 486
Prêts, autres immobilisations financières			15 125	15 125
TOTAL			15 125	15 125
TOTAL GENERAL		37 988	93 906	93 906

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	153	198		351
TOTAL	153	198		351
Installations générales agencements aménagements constr.	63 487	5 125	28 823	39 788
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	2 984	1 003		3 987
Installations générales agencements aménagements divers	7 830	1 537	4 812	4 554
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	2 979	1 356	1 671	2 664
TOTAL	77 280	9 020	35 307	50 992
TOTAL GENERAL	77 433	9 218	35 307	51 343

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles	198				
TOTAL	198				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	5 125				
Instal.techniques matériel outillage indus.	1 003				
Instal.générales agenc.aménag.divers	1 537				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 356				
TOTAL	9 020				
TOTAL GENERAL	9 218				

ANNEXE

Exercice du 01/07/2018 au 30/06/2019

Etat des provisions

~~Néant~~

Etat des créances des créanciers

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	15 125		15 125
Autres créances clients	40 803	40 803	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	340	340	
Impôts sur les bénéfices	3 555	3 555	
Taxe sur la valeur ajoutée	5 610	5 610	
Débiteurs divers	20 289	20 289	
Charges constatées d'avance	4 291	4 291	
TOTAL	90 012	74 887	15 125

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	2 350	2 350		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	50 870	50 870		
Emprunts et dettes financières divers	205 124	33 230	171 894	
Fournisseurs et comptes rattachés	135 766	135 766		
Personnel et comptes rattachés	7 530	7 530		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 964	3 964		
Taxe sur la valeur ajoutée	11 538	11 538		
Autres impôts taxes et assimilés	669	669		
Groupe et associés	176 734	176 734		
Autres dettes	960	960		
TOTAL	595 504	423 610	171 894	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	3 058			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	46 036			

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2018 au 30/06/2019

Evaluation des amortissements

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 350
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 997
Dettes fiscales et sociales	3 964
Total	8 312

A L'ENTREPOT
Société à responsabilité limitée
au capital de 50 000 euros
Siège social : 77 BIS RUE DE LA BAILLE

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 21 DECEMBRE 2019

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 juin 2019

DEUXIEME DÉCISION

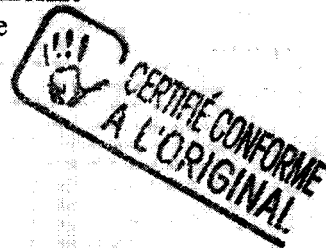
L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2019 s'élevant à 7 274,73 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	7 274,73 euros
Absorption des pertes antérieures	7 274,73 euros

L'associé unique constate que compte tenu de ce résultat, les capitaux propres de la Société sont devenus inférieurs à la moitié du capital social. Il devra, en conséquence, conformément aux dispositions de l'article L. 223-42 du Code de commerce, décider s'il y a lieu à dissolution anticipée de la Société, dans le délai de quatre mois à compter de la date de la présente décision.

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
La Gérance



A L'ENTREPOT
Société à responsabilité limitée
au capital de 50 000 euros
Siège social : 19 RUE NICEPHORE NIEPCE
PARC D'ACTIVITES DE LA PLANQUE
59710 PONT-A-MARCO

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS
DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 21 DECEMBRE 2019

L'an Deux Mille Dix-Neuf,
Le 21 Décembre,
A 12 heures,

Monsieur THIERRY DEFRAEYE,
demeurant 87 RUE DU SAUT DU LOUP 59710 MERIGNIES,

Propriétaire de la totalité des 1000 parts sociales de 50 euros composant le capital social de la société A L'ENTREPOT,

Associé unique et seul gérant de ladite Société,

1. A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de gérant de la Société, Monsieur THIERRY DEFRAEYE, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan et compte de résultat) de l'exercice clos le 30 juin 2019.

2. A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2019,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,

PREMIERE DÉCISION

L'associé unique approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2019, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

L'associé unique prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2019 s'élevant à 7 274,73 euros de la manière suivante :

Absorption des pertes antérieures

7 274,73 euros

L'associé unique constate que compte tenu de ce résultat, les capitaux propres de la Société sont devenus inférieurs à la moitié du capital social. Il devra, en conséquence, conformément aux dispositions de l'article L. 223-42 du Code de commerce, décider s'il y a lieu à dissolution anticipée de la Société, dans le délai de quatre mois à compter de la date de la présente décision.

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

TROISIEME DÉCISION

L'associé unique précise qu'en application de l'article R. 223-26 du Code de Commerce, les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de Commerce seront portées au registre des décisions de l'associé unique en annexe au présent procès-verbal.

De tout ce que dessus, il a été établi le présent procès-verbal signé par l'associé unique et consigné sur le registre de ses décisions.

THIERRY DEFRAEYE

